

Danièle Silvestre

## Le passeur : son rôle et sa fonction dans l'École \*

Nous avons centré cette soirée sur le passeur avec deux abords très proches, et je remercie Elisabeth de m'avoir invitée à la partager avec elle. Je suis totalement en accord avec ce qu'elle a dit et l'approche que nous en faisons est liée à nos places qui diffèrent dans le dispositif de la passe : elle parle avec son expérience de passeur, expérience que je n'ai pas eue, et j'en parle de ma place dans un cartel de la passe qui est maintenant passée.

Je reprends ce soir des choses que j'ai déjà dites (en particulier lors de la soirée sur la passe et le signifiant maître, le 10 février dernier) et des remarques que j'ai écrites sur le passeur et qui ont été publiées dans *Wunsch*.

Il est nécessaire d'en parler pour que les choses avancent, mais avec beaucoup d'humilité parce qu'il y a dans toute cette machinerie complexe qu'est la procédure de la passe une dimension de risque et de pari :

- le passant se risque à essayer de témoigner de quelque chose de très intime qui se passe pour lui, devant des personnes qu'il ne connaît pas mais qui sont supposées être capables de l'entendre pour connaître elles-mêmes un moment sinon identique, du moins proche ;

- le passeur se risque, en acceptant ce rôle, à transmettre à d'autres en position de « juges » ce quelque chose qu'il a pu recueillir dans le témoignage du passant ;

- l'analyste du passeur a fait le pari que son analysant saura transmettre et prend le risque de le proposer à cette place ;

\* Séminaire École « Questions issues de l'expérience de la passe », le 31 mars 2011 à Paris.

- enfin, les membres du cartel, en se portant candidats, ont fait le pari et pris le risque de tenir cette place où il ne s'agit pas seulement de nommer ou non un AE, mais de produire une réflexion utile pour tous sur : de quoi s'autorise-t-on pour être analyste ?

La fonction de passeur, sa place, est au centre du dispositif de la passe, puisque c'est lui qui reçoit le témoignage du passant et le transmet, ou le fait passer au cartel, cf. le « témoin » dans un relais d'athlétisme. On lui suppose, à ce passeur, la capacité à recueillir dans les dits du passant un « dire » qui cernerait spécifiquement ce qui, dans son analyse, a levé pour lui la possibilité de franchir le pas (ou la passe, c'est aussi le sens de ce mot en français) qui change sa position subjective dans l'analyse : d'analysant, il vire à l'analyste. C'est sur cette supposée capacité à reconnaître ce virage subjectif que le passeur a été désigné par son analyste pour cette fonction.

On voit donc que passant et passeur sont proches par leur expérience dans leur analyse de ce moment de passe, sans forcément y être au clair, dans la mesure où c'est plus un moment de vérité qu'un moment de savoir ; et il s'agit bien qu'un savoir s'en extraie.

Beaucoup de textes dans notre École soulignent ce dont il s'agit par les signifiants de virage, franchissement ou encore traversée (en particulier traversée du fantasme, qui a été spécialement en vogue dans les années 1990 : question de mode ?). Il est important, en tout cas pour les cartels, de ne pas s'obnubiler sur ce que véhicule le discours de l'École quant à ce que devraient recueillir le passeur puis le cartel, et qui devrait donc être prélevé dans les énoncés du passant ; ne pas s'obnubiler sur les « slogans » du moment dans notre communauté de travail. On entend beaucoup de choses, par exemple, sur l'inconscient-réel, tout en limitant la portée (du moins dans la passe) par le fait qu'il est accompagné des qualificatifs d'incommunicable, d'indicible, etc. Il n'empêche : ce n'est pas la mise en mots d'une théorie de la passe, non plus que de la fin de l'analyse que le cartel ou le passeur doit rechercher dans ce qu'il entend, mais la marque de ce virage à l'analyste, survenu comme moment de vérité dans la particularité de l'analyse d'un passant.

J'avais rappelé (le 10 février) pourquoi et comment Lacan avait été amené à proposer le dispositif de la passe dans son École en 1967 : pour en finir avec cette sorte de cooptation par les analystes

(didacticiens) de leurs élèves, pratique qui avait lieu dans la SPP (IPA). Il ne voulait plus d'une évaluation de type universitaire, où un candidat présente sa candidature devant un jury : un face-à-face à deux ; c'est ce qui se pratiquait alors. Il interpose un tiers : le passeur, lui-même dédoublé, et transforme ainsi le dispositif à deux en un dispositif à trois, les passeurs étant la médiation entre le jury et le passant. Le passeur est donc bien au centre du dispositif, chargé de transmettre. Par ailleurs, il voulait un jury de « jeunots », de tout neufs dans l'analyse. Il s'en explique ainsi dans sa conférence de Genève en 1975 : « Quand quelqu'un se pose comme analyste, qu'il vienne confier ces choses à des gens choisis exprès au même point que lui. Si c'est à un titularisé, un didacticien comme on dit, qu'il va s'adresser, son témoignage sera à côté de la plaque ; parce que celui-là, le didacticien, a totalement oublié pourquoi lui-même s'est engagé dans cette profession : ils ne voient que leur position d'autorité et dans ces conditions, on essaie de se mettre au pas de celui qui a l'autorité, c'est-à-dire qu'on ment. »

Mais aussi, comme on le voit dans cette citation, c'est un combat contre l'oubli de l'acte. Ce qui veut dire qu'il ne s'agit pas seulement d'une procédure d'habilitation ou de garantie qu'un analyste a été produit et que l'*establishment* le reconnaisse : voilà, vous êtes des nôtres ! Il s'agit aussi et peut-être surtout que l'ensemble des analystes, s'ils sont responsables à l'égard de l'analyse, à la fois collectivement et chacun pour son propre compte, considèrent qu'il est de leur devoir de rendre raison de l'acte, d'élucider ce qu'est une analyse et ce qu'est le passage à l'analyste. Vous savez tous que Lacan a produit le signifiant « désir de l'analyste ».

On voit là qu'en effet Lacan oppose au didacticien le passeur ; et son idée de l'AE (du passant devenu AE) est aussi à l'opposé du didacticien : ce n'est pas un qui a oublié, au contraire, il en témoigne dans sa passe. Au fond, Lacan aurait bien confié aux passeurs la nomination des AE ; il était prévu dans sa première formulation qu'ils fassent partie du jury. Il ajoute : « Malgré tout, j'ai gardé un jury, une sorte de jury qui est fait du consentement de tous. » Il faut mesurer le peu d'enthousiasme avec lequel Lacan parle de ce jury ! Rien de plus frappant, ajoute-t-il, que ceci : « Si vous faites élire un jury quelconque [...] à bulletin secret, ce qui en sort, c'est le nom de gens déjà parfaitement bien repérés. La foule veut des leaders. C'est déjà fort

heureux quand elle n'en veut pas un seul. » Il parle là de la foule des analystes et ajoute qu'elle élit des leaders, « c'est-à-dire ceux qui sont déjà là par le fonctionnement des choses ». La véritable innovation de Lacan, son invention, c'est le passeur, que j'appellerai ici l'anti-leader.

Donner la charge de détecter l'analyste authentique à un inconnu et confier la tâche de penser la psychanalyse à d'autres inconnus, c'est un dispositif anti-situations acquises, anti-immobilisme, anti-didacticien ; c'est ce qu'il appelait : « Mettre le non-analyste au contrôle de l'acte. » En précisant que le non-analyste n'est pas un non-analysé, mais plutôt un analyste en puissance, un devenant possiblement analyste.

Le passeur est au centre du dispositif parce qu'il est censé avoir rencontré dans son parcours d'analysant ce moment de virage. Ce pourquoi Lacan a pu dire à l'occasion qu'il est la passe. Cela implique donc les analystes de l'École dans la supposition qui est faite qu'ils puissent repérer un tel moment dans une analyse et en conséquence désigner un passeur ; c'est leur responsabilité et leur tâche que d'en tirer des conséquences pour leur propre engagement dans la psychanalyse. On voit bien par là que c'est une chaîne de responsabilités partagées : le psychanalyste du passeur, celui du passant, les cartels de la passe.

Nous avons quelques témoignages de passeurs qui ont reconnu pour eux-mêmes ce moment de virage au moment même de leur désignation comme passeurs : dans le même temps où, dans son analyse, le passeur ressentait subjectivement qu'il traversait quelque chose de radicalement différent, un moment particulier, nouveau, celui qui comme l'éclair illumine brusquement le paysage et le fait voir autrement, dans ce même temps il était appelé par un passant comme passeur. C'est évidemment une conjoncture remarquable, mais ce n'est pas toujours que cette concordance de temps se rencontre entre la désignation d'un analysant comme passeur par son analyste et le repérage d'un virage subjectif décisif pour lui dans son analyse (la « marque » dont parle Lacan dans sa « Note italienne »).

Je veux souligner aussi au passage quelque chose qui me semble important et qu'il ne faut pas oublier. Comme je l'ai écrit dans un texte antérieur, lorsque la réponse du cartel est non à la nomination d'AE, cela ne signe pas que le passant ou ses passeurs n'aient pas pu

ou su cerner le virage crucial. Il se peut que le défaut soit dans la transmission elle-même. Cela veut dire qu'une réponse négative traduit vraisemblablement l'incertitude du cartel, son absence de preuve qu'il ait pu retrouver cette marque dans le témoignage qui lui a été transmis, là où une réponse positive dit sa certitude ou sa conviction.

J'ajoute que le défaut dans la transmission est parfois assez palpable pour le cartel : par exemple, dans l'abondance de détails biographiques ou la longueur d'un témoignage d'où n'émergent pas de points forts, il est sensible que les passeurs n'ont pas pu, malgré leurs efforts, cerner quelque chose de décisif. Parfois même leur effort les pousse à y ajouter leur « patte », une déduction interprétative, par exemple, mais cela ne fait que souligner le manque de ce noyau dur, ou encore de cette touche de réel qui s'éclairerait par contraste dans les dits, dont le trop-plein pour le coup marque, au contraire, la place vide.

Enfin, toute transmission ne peut jamais être intégrale ; elle comporte de la perte, comme l'ont noté Nicolas Bendrihen dans le numéro 54 du *Mensuel* (« La transmission n'est pas toute ») et Elisabeth Thamer dans son intervention à Rome en juillet 2010.

Il n'y a pas de passe idéale, et c'est déjà une satisfaction que de constater qu'elle remplit au moins sa fonction dans l'École – et c'est en fin de compte pour cela que Lacan l'a mise en place –, sa fonction de machine contre l'oubli de l'acte (celui qui fait l'analyste). Les cartels ont parfois tendance à en vouloir toujours plus et parfois les passeurs aussi, dont certains ont passé des heures presque interminables (l'un, un record : vingt heures de recueil du témoignage d'un passant) à écouter, pensant finir par attraper enfin le cristal, la pierre précieuse. Notre cartel s'en est ému et a demandé que la déposition du passeur devant le cartel ne dépasse pas une quarantaine de minutes. Je pense qu'il est bon qu'un débat, comme celui-ci dans l'École, sur la fonction du passeur ait lieu et permette de ne pas faire durer trop longtemps les entretiens avec les passants.

Je voudrais m'arrêter un peu sur la désignation des passeurs par les AME, avant de terminer. Le passeur est proposé par son analyste pour entrer en fonction dans la procédure, il est ensuite tiré au sort par un ou des passants – en principe pas plus de deux – ; le sort peut d'ailleurs faire qu'il ne soit pas du tout tiré au sort ! En tout cas,

dans la procédure, il est le seul à n'avoir pas demandé à y aller. Sa désignation est pour lui le signe d'un virage dans son analyse, qu'il a pu reconnaître comme tel ou non, et que son analyste transforme en acte – on peut dire en interprétation. Ce peut être une surprise pour lui ou la confirmation de ce qu'il a reconnu comme moment particulier, révélateur d'une transformation dans son trajet et dans son être ; moment de surprise et de bouleversement.

Je cite ici ma collègue du cartel de la passe, Trinidad Sanchez de Lander : « Surprise qui ne se réduit pas au moment de la désignation, mais aussi au fait qu'il n'y a pas de règle, ou de savoir *a priori* qui puisse établir ses rencontres avec ce qu'il ne sait pas. Il est seul avec un savoir fragmenté que son analyse a fourni et devant un vide. C'est une page en blanc, et c'est mieux que cela soit comme ça pour pouvoir écrire dans cette page le témoignage juste de celui qui, pour supposer qu'il pouvait dire quelque chose, a pris le bulletin où était écrit son nom. Un nom qui signale la position de quelqu'un qui peut écouter au-delà de sa singularité, qui ne se trouve pas tout pris dans son fantasme et qui peut offrir un espace pour que les paroles d'un autre puissent s'entendre. »

Beaucoup d'entre nous ont pu dire que l'analyste du passeur ne devrait pas l'informer de sa désignation, que la surprise doit venir au moment où un passant l'appelle. Je ne partage pas ce point de vue ; je rejoins Lacan qui dit (dans une annexe à la Proposition de 1967) que l'analyste peut ou non lui en faire part et que c'est une question de courtoisie. L'analyste peut dire à son analysant qu'il l'a désigné comme passeur, lequel peut décliner cette offre (il n'est pas obligé d'accepter la tâche), mais alors il ne pourra pas revenir sur ce refus.

Cette désignation du passeur par son analyste implique évidemment que l'analyste (l'AME dans notre École) s'intéresse un minimum à la passe et en reconnaisse l'importance cruciale dans la transmission de la psychanalyse ; ce pourquoi une école est une École ; pas sans la passe, donc. Les analystes membres des cartels de la passe ont été élus à cette place parce qu'ils se sont portés candidats pour y travailler. Cela implique pour eux de porter un intérêt tout particulier à la passe, pas seulement comme procédure de « qualification » de l'analyste, mais comme moment essentiel de virage à l'analyste. Ils devraient mettre un point d'honneur à être parmi ceux qui désignent

des passeurs. Dans cette chaîne de responsabilités où nous sommes nombreux à être impliqués (passants, passeurs, analystes et membres des cartels de la passe), on voit que la transmission de la psychanalyse est de façon majeure le but et la raison d'être d'une École.

Pour finir, et en résumé, le passeur est dans cette chaîne le maillon central : pivot du dispositif, plaque sensible susceptible de révéler d'abord que le moment de passe existe comme transformation d'un analysant en analyste, qu'on peut le repérer et que l'accumulation de ces expériences doit rendre raison de la question qui a été du début à la fin de son enseignement celle de Lacan : qu'est-ce qu'un analyste ?

Lacan en a proposé le dispositif, pas forcément parfait, mais qui met au travail beaucoup d'entre nous, pour contrer ce qu'il appelait l'oubli ou l'amnésie de l'acte, pour empêcher que se superposent hiérarchie et gradus (c'est-à-dire pouvoir politique, institutionnel et savoir ou élaboration de savoir sur ce qu'est un analyste) et enfin, on l'a déjà dit, pour empêcher la dérive de l'analyste vers le fonctionnaire du discours analytique.

Ce n'est jamais gagné : on l'a vu avec les crises institutionnelles précédentes, survenues la plupart du temps autour de la passe, vécue comme contre-pouvoir. Elles ont montré non pas un échec de la passe, mais plutôt sa fonction de stimulation à penser la psychanalyse ; par contre, les entraves qu'elle a rencontrées, lors de ces crises, montrent la résistance de l'institution à laisser fonctionner la passe et en définitive, à travers elle, une résistance des analystes à l'analyse.